



Le Buisson

© CDRP48



Lac du Moulinet

© CDRP48



Ancien moulin après Ressouches

© Marnette HUGON / FFRandonnée Lozère

ENVIRONNEMENT

LA DAME DU LAC

Retenue d'eau artificielle de treize hectares inaugurée en 1959, située dans le périmètre du Parc Naturel Régional de l'Aubrac, le lac du Moulinet n'est pas très profond. Il recueille les eaux de la Crueize avant que la rivière ne s'engouffre dans la vallée de l'Enfer. Ce lac de barrage permet de détourner une partie des eaux de la Crueize vers le Triboulin et d'alimenter les centrales hydro-électriques de Castelnaud-Lassouts sur le Lot et de Grandval sur la Truyère. Ce lac abrite truites arc-en-ciel et fario, brochets, perches et autres cyprinidés. Nous sommes à 1 075 m d'altitude : autant dire que, même en été, ses eaux sont fraîches mais tellement agréables aux nombreux baigneurs qui fréquentent ses plages. La faune très riche vous permet d'observer le colvert, la mésange huppée, le

milan royal et, peut être, la loutre ou encore la bécassine des marais. Sur cette étendue d'eau où se reflètent les nuages venus de l'Aubrac, on peut donc pêcher, faire du canoë ou du pédalo. Il est dit qu'une dame blanche hante les lieux ; on l'aurait vue, certaines nuits de pleine lune, se promener sur le rivage. Qui est-elle ? Nul ne le sait...



Le Lac du Moulinet

© CDRP48

En page 1, les pictogrammes permettent de choisir une randonnée adaptée à ses capacités. Picto 1 = Effort ; picto 2 = Technicité (présence ou non d'obstacles) ; picto 3 = Risque (d'accidents lié à la configuration des lieux). Cotation : 1-Facile ; 2-Assez facile ; 3-Peu difficile ; 4-Assez difficile ; 5-Difficile.



PR®

La Devèze grande Parc Naturel Régional de l'Aubrac



6 h
21,1 km

Ce sentier au départ du lac du Moulinet, retenue d'un barrage sur la Crueize, s'effectue en partie dans les bois de hêtres ou de sapins de la Devèze grande, propices à l'ombre en été. Elle permet en chemin de découvrir de belles demeures traditionnelles et, peut-être, de faire de belles rencontres.

SITUATION

A 13 km au nord de Marvejols par la D 809 direction Aumont-Aubrac. Au rond-point (échangeur 37 de l'A 75.) direction le lac du Moulinet

PARKING

Sur la droite en arrivant au lac du Moulinet N 44.64385 °, E 3.2365 °



Code de balisage PR®
FFRandonnée

- Bonne direction
- Changement de direction
- X Mauvaise direction

© marques déposées



À DÉCOUVRIR EN CHEMIN

- Belles demeures traditionnelles dans les villages et hameaux traversés
- Panorama depuis le Pic de Mus (ascension facultative) : du bassin de Marvejols jusqu'au Mont-Lozère



À DÉCOUVRIR EN RÉGION

- Le parc des loups à Sainte-Lucie
- Les vieux quartiers de Marvejols
- La vallée de l'Enfer
- Le Roc de Peyre qui domine Saint-Sauveur de Peyre

BALISAGE Jaune



• Office de Tourisme Gévaudan Destination : 7 Place du Soubeyran, 48100 Marvejols Lozère, infos@gevaudan-authentique.com, 04 66 32 02 14, www.gevaudan-authentique.com.

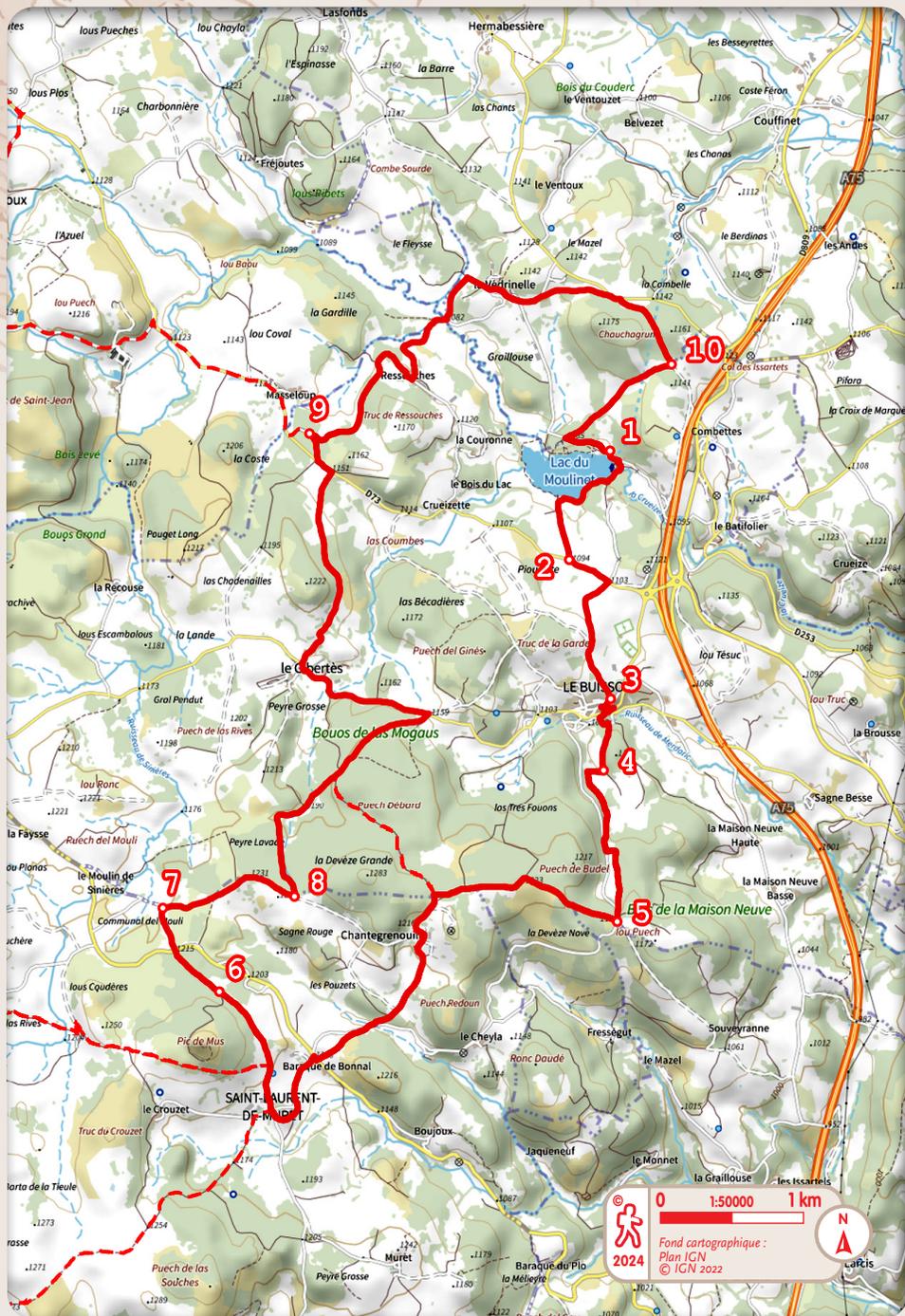


Comité

• FFRandonnée Lozère : Maison des Sports, Faubourg Montbel, 48000 Mende Lozère, https://lozere.ffrandonnee.fr/, lozere@ffrandonnee.fr, 04 66 49 69 05.



PR[®] La Devezè grande



- 1 Face au lac, partir à gauche pour franchir un passage d'homme entre deux traverses et gagner en contrebas une passerelle au-dessus de la Crueize. La franchir. Emprunter le sentier au plus près du lac. Atteindre un pré, le traverser en oblique sur la gauche pour franchir un passage d'homme et prendre plein sud une piste.
- 2 À la route, la suivre à gauche jusqu'au prochain chemin à droite. Le suivre plein sud jusqu'au Buisson.
- 3 Arriver sur une rue devant une ancienne grange, traverser, prendre à droite puis de suite à gauche la ruelle qui descend. Tourner à droite, arriver devant une grande place [👁 > four, métier à ferrer, A-R. jusqu'à l'église]. Descendre la rue à gauche sur 30 m puis une ruelle à droite qui arrive au pied de l'école [👁 > abreuvoir]. Emprunter le passage pour piétons pour gagner à gauche, derrière l'abri-bus, la rue qui descend sous le cimetièrre. L'emprunter sur à peine 50 m puis prendre à gauche le chemin goudronné qui longe un ruisseau. Tourner à droite et suivre une piste qui monte.
- 4 La quitter et tourner à droite puis à gauche, ignorer deux chemins à droite. Continuer sur le chemin plein sud. Il débouche sur la route ; la suivre à gauche sur 50 m. Descendre à gauche un sentier, puis prendre à droite et cheminer en limite du bois de feuillus sur près de 500 m, jusqu'au col de Budel (1 161 m).
- 5 Gravier à droite un chemin d'exploitation jusqu'à une intersection. Bifurquer à gauche et atteindre la place du hameau de Chantregrouille. À la fontaine partir à gauche sur une route qui descend à un carrefour et au ruisseau du Cheyla. Le traverser et prendre le sentier à gauche jusqu'à la D 900. La traverser (⚠ > prudence !). Prendre en face la route pour Saint-Laurent-de-Muret. À l'entrée du village, prendre à gauche [👁 > fontaine, table de pique-nique]. Traverser le village, tourner à droite, continuer en face en direction du pic de Mus [👁 > Accès au sommet du Pic de Mus (1 327 m)]
- 6 Atteindre la D 900, la traverser (⚠ > prudence !). Prendre en face le chemin sur environ 300 m.
- 7 Au premier carrefour en T, monter le chemin à droite, plein Est, sur 1 km.
- 8 Descendre à gauche dans une sapinière par un chemin qui se transforme rapidement en une large piste. La suivre à droite, elle rejoint le GR[®] de Pays *Tour des Monts d'Aubrac* (balisage jaune-rouge).. Poursuivre dans une hêtraie et atteindre la D 11. Tourner à gauche, descendre au Gibertès. Traverser le village [👁 > fontaine à gauche]. Aux dernières maisons (croix), prendre à droite, la petite route qui se transforme en chemin, [👁 > point de vue], pour aboutir 1,5 km plus loin sur la D 73. L'emprunter à gauche sur un peu plus de 100 m. La quitter pour prendre un chemin à droite.
- 9 Au premier carrefour, virer à droite. Ignorer un chemin qui descend à gauche et atteindre le village de Ressouches. Devant la fontaine, à droite, descendre la route à gauche. Franchir la Crueize et, juste après, prendre à gauche un chemin bordé d'un muret jusqu'à une piste goudronnée. Grimper à droite jusqu'au village de la Védrinelle. Traverser le village. À la sortie, ignorer la route qui descend au lac du Moulinet et poursuivre vers l'est. Gagner la D 53. À peine 100 m plus loin, s'engager à droite sur un chemin gravillonné.
- 10 Tourner à droite dans un chemin herbeux qui descend vers le lac du Moulinet. Rejoindre à gauche le point de départ.